



PASS ' RESSOURCES HUMAINES
Comprendre l'essentiel de la GRH
Cycle Dirigeants (Entreprises de 10 à 250 salariés)

Comprendre l'essentiel de la gestion des Ressources Humaines afin d'anticiper l'impact du choc démographique sur les emplois et les compétences stratégiques de votre entreprise et d'assurer sa pérennité.

Une réponse à vos préoccupations de Gestion des Ressources Humaines au quotidien :

- Comment gérer plus efficacement mon personnel au quotidien ?
- Comment anticiper et gérer au mieux les départs en retraite de mes salariés, le recrutement et l'intégration de nouveaux ?
- Quels sont les points de vigilance à observer lors de la rédaction des contrats de travail et des divers courriers aux salariés tout au long de la vie du contrat ?
- Comment motiver les salariés pour qu'ils deviennent acteurs du projet de l'entreprise ?
- Comment construire le plan de formation et utiliser les nouveaux dispositifs issus de la loi de mai 2004 ?
- Comment mettre en place et réussir les entretiens professionnels ?

Les + de ce cycle de formation :

- **Un diagnostic RH** préalable à la formation, réalisé par votre conseiller AGEFOS PME et recueil de vos attentes afin d'adapter la formation au plus près de vos besoins.
- **Un cycle complet** pour aborder l'ensemble des facettes de la GRH, acquérir des outils et des méthodes facilement applicables dans votre entreprise, quelle que soit sa taille ou ses spécificités. **Un tronc commun puis des modules** au choix pour aller plus loin, en fonction de vos besoins.
- **Une formation pratique**, basée sur des exercices, des études de cas et des échanges d'expériences avec d'autres dirigeants, **conçue et animée par des consultants spécialistes RH**, sélectionnés par votre AGEFOS PME.
- **Un accompagnement personnalisé**, pour vous aider à mettre en œuvre votre plan d'actions.

Programme :

Tronc commun (1 thématique par journée)	Modules optionnels (3 modules à choisir)
<ul style="list-style-type: none">▪ Méthodes et outils pour optimiser la gestion des ressources humaines▪ Outils clés de la communication interpersonnelle▪ La gestion des emplois et des compétences dans l'entreprise▪ Le recrutement de nouvelles compétences et l'intégration dans l'entreprise▪ Le contrat de travail et la politique salariale▪ Les dispositifs de formation et la construction du plan de formation▪ Les entretiens professionnels	<ul style="list-style-type: none">▪ Savoir conduire des réunions▪ Le contrat de travail – niveau 2 (*)▪ Gérer ses émotions face aux personnalités difficiles et maîtriser la négociation et la résolution de conflits▪ Maîtriser vos écrits et rédiger des compte-rendus clairs et précis▪ La politique salariale – niveau 2 (*)▪ Mieux s'organiser au quotidien <p>(*) : Ces modules sont des approfondissements des thématiques abordées lors du tronc commun. Ils seront centrés sur des problématiques souhaitées par les participants, et mentionnées au moment de leur inscription aux modules.</p>

Modalités :

Durée : Cycle de **7 jours** avec possibilité de choisir 3 modules supplémentaires pour approfondir certaines thématiques, à l'issue du tronc commun.

Déroulement :

- **Diagnostic pré-formation** réalisé par votre conseiller AGEFOS PME.
- **Journées de formation inter-entreprises**, à raison d'une journée tous les quinze jours.
- **Accompagnement** post-formation par votre conseiller AGEFOS PME.

Dates :

- **Tronc commun** : Nous contacter pour la prochaine session prévue à partir d'octobre 2006.
- **Modules optionnels** : 1^{er} semestre 2007

Intervenant : Cabinet Septembre Consulting.

Lieu : Caen

Coût :

- Coût global indicatif pour le tronc commun de 7 jours : 1123,75 € net par stagiaire (calculé sur la base de 8 stagiaires)
- 3 modules supplémentaires au choix : 218.33 € net par stagiaire pour un module (prix indicatif calculé sur la base de 6 stagiaires)

50 % de ces coûts pourront être pris en charge grâce à une subvention du Conseil Régional de Basse-Normandie et du FSE, qui co-financent cette action dans le cadre du projet européen expérimental Equal, intitulé « ATTRACTIVITE - ANTICIPATION »¹ porté par l'AGEFOS PME.

Inscription :

- Pour participer à cette action, prenez contact avec votre conseiller AGEFOS PME ou demandez le **bulletin d'inscription auprès de Muriel DUPUIS (mdupuis@agefos-pme.com)** à remplir et à nous renvoyer.
- Pour faciliter la gestion de ce stage de formation, l'AGEFOS PME imputera le montant des coûts pédagogiques restant à la charge de l'entreprise sur son budget formation, ainsi que la rémunération du stagiaire pendant les journées de formation, les frais de repas et de déplacement. Dans le cas où le budget formation de l'entreprise serait insuffisant, l'AGEFOS PME solliciterait simplement un versement complémentaire. Pour bénéficier de la subvention, l'entreprise devra faire parvenir la copie du bulletin de salaire du mois de la formation du participant, pour justifier de la dépense liée à la rémunération.
- Cette action faisant partie d'un projet co-financé par le F.S.E., et destiné à professionnaliser les **PME bas-normandes** en matière de gestion des ressources humaines, seules les entreprises répondant à la définition européenne² des PME peuvent y participer.
- Les dirigeants non salariés ne peuvent bénéficier des subventions publiques, liées à ce projet. Ils doivent faire une demande de prise en charge auprès de leur OPCA.

¹ Le projet « **ATTRACTIVITE – ANTICIPATION** » a été conçu par plusieurs partenaires régionaux qui se sont associés à l'AGEFOS PME : La DAFCO (réseau des GRETA), l'AREF-BTP, UNIFAF, le FONGECIF, la CGPME et l'ANACT et a pour objectif d'expérimenter et de valider des actions de conseil et de formation pour aider les PME bas-normandes à faire face aux enjeux liés au choc démographique.

² Toute entreprise ayant un effectif inférieur à 250 salariés, un CA inférieur ou égal à 50 M€ ou un bilan inférieur ou égal à 43 M€ et n'étant pas détenue à plus de 25% par une entreprise ne répondant pas aux critères ci-dessus